



Conduire une Évaluation des Risques Professionnels, transposer les résultats dans son Document Unique et élaborer un plan d'actions

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de son entreprise,
- Construire son analyse de risques santé-sécurité et mettre à jour son document unique d'évaluation des risques professionnels.

Participants

Toute personne susceptible de travailler sur l'évaluation des risques professionnels ou sur le document unique

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (*sous réserve d'avis médical)
Langue française lue et parlée.

Programme

> Accueil et présentation de la formation

> Pourquoi une évaluation des risques professionnels ?

- Les enjeux internes et externes. Le contexte juridique et réglementaire.
- Le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux, dommage, notion de pénibilité au travail, les postes concernés.

> Mettre en œuvre l'évaluation des risques

- Choisir le périmètre de l'étude.
- Préparer l'analyse en amont : recueil de données clés.
- Organiser les groupes de travail et l'analyse/observation terrain.
- Identifier les différents dangers et les risques.
- Estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité, de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger.
- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants.
- Réaliser une cartographie de synthèse : classer les risques.
- Zoom sur des cas particuliers : risques psychosociaux, ATEX, évaluation de la pénibilité, C3P, co activité...

> Rédiger son DU et son programme de prévention

- Se fixer des objectifs mesurables.
- Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines.
- Réduire la gravité par des actions de protection.
- Formaliser le plan de maîtrise du risque : planifier les actions, clarifier les responsabilités.
- Rédiger son Document Unique (DU).

Faire du Document Unique un outil du management

- Suivre les actions et les résultats.
- Mettre à jour l'évaluation des risques par les audits, visites sécurité, accidents et des évolutions d'activités.
- Partager l'information avec les équipes, animer la prévention sur le terrain.

> Bilan et évaluation de la formation

Moyens d'encadrement

Intervention : Formateur-expert en sécurité prévention assurant des missions de conseil et d'audits en management santé et sécurité auprès des entreprises

Coordination de la formation : Nathalie ONNILLON, responsable pédagogique

Méthodes pédagogiques

- Exposés avec vidéo projecteur, brochures de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)
- La stratégie pédagogique est une alternance d'apports théoriques et d'études de cas concret sur le site, en interaction permanente entre les participants et le formateur
- Un document ressource sera remis à la fin de la formation

Validation de la formation

Validation de la formation : La participation des stagiaires à l'évaluation des risques de plusieurs situations de travail, à l'aide des outils proposés par le consultant formateur, et l'élaboration d'un plan d'actions et d'organisation interne de maîtrise des risques valident l'action de formation

Une attestation de formation est remise au participant à l'issue de la formation

Evaluation de la formation

Un questionnaire relatif à la satisfaction des stagiaires est construit par l'organisme de formation

Modalités

Durée de la formation

2 jours (14 H)

Lieu de la formation

- Au sein de vos locaux